

Rapport annuel 2019-2020

Habitations Logis-vie

Juin 2020

<http://www.logisvie.com>

info@logisvis.com

Table des matières

Mot du président.....	3
Profil Habitations Logis-vie	4
Revue de l'année	6
Développement d'Habitations Logis-vie	7
Incorporation.....	7
Signature visuelle d'Habitations Logis-vie	7
Enregistrement comme organisme de bienfaisance.....	7
Présence numérique	8
Plan d'affaires et plan de financement	8
Projet clé en main : Odacité	8
Réservation d'unités de logement au programme AccèsLogis	9
Support et soutien financier de la Ville de Trois-Rivières	9
À souligner	10
Conférence de presse	10
Sollicitation des cabinets ministériels	10
Contributions bénévoles	10
Entente de collaboration avec l'UQTR.....	11
Journées Innovation 'Autodétermination et handicap'	11
Fondation Mirella et Lino Saputo	11
Un bilan positif	11
Résultats financiers	13
Perspectives et risques d'affaires.....	14
Gouvernance	16
Conseil d'administration.....	16
Outil de planification et de suivi des activités.....	16
Description du membership.....	17
Membres du conseil d'administration	17
Annexe 1 - Ligne du temps 2019-2020.....	20
Annexe 2 - Critères de choix du site	22
Annexe 3 - Rapport financier annuel.....	24

Mot du président



L'année 2019-2020 était la première année d'existence d'Habitations Logis-vie. Avec un groupe de parents, après réflexion, nous avons incorporé notre OSBL le 27 mai 2019 afin de permettre à de jeunes adultes vivant avec une trisomie 21 ou une autre déficience intellectuelle de réaliser leur rêve de vivre en appartement.

Pour ces jeunes adultes, vivant avec un handicap, accéder à un appartement, même avec soutien, c'est plus qu'un rêve, c'est le pas ultime de l'acquisition d'une autonomie qu'ils désirent obtenir. Une intégration dans leur communauté qui se fera de façon harmonieuse et sécuritaire dans un milieu à dimension humaine.

Au cours de notre première année d'existence, nous avons obtenu la réservation de dix unités d'habitation au programme AccèsLogis de la Société d'habitation du Québec. La Ville de Trois-Rivières nous a aussi apporté son appui et son soutien financier.

Bien sûr, la COVID-19 a freiné notre élan au moment où nous allions lancer notre campagne de financement auprès de la communauté. Cependant, le besoin pour ces jeunes d'accéder à un mode d'hébergement qui correspond à qui ils sont, comme personnes, nous motive à trouver les moyens de réaliser ce projet.



Guy Caron

Profil Habitations Logis-vie

Vision, mission, valeurs

Pour réaliser ce projet Habitations Logis-vie s'est donné une vision, une mission et des valeurs afin de bien orienter les efforts requis par un tel projet.

Vision

Les personnes vivant avec une trisomie 21 ou une autre DI ont accès à un milieu de vie structuré et sécuritaire qui leur permet de s'épanouir et de s'intégrer dans la collectivité selon leur potentiel.

Mission

Proposer une solution résidentielle qui convient à des personnes vivant avec une trisomie 21 ou une autre DI en leur offrant des logements de qualité et du soutien adapté à un prix abordable et ainsi favoriser leur développement, leur autonomie et leur intégration dans le milieu.

Valeurs

- *Réalisation de soi*

Contribuer à l'accomplissement de soi des personnes vivant avec une DI.

- *Engagement*

Fournir tous les efforts nécessaires à la réalisation du projet.

- *Équité*

Offrir une juste répartition des ressources et l'accessibilité aux services.

- *Transparence*

Assurer un partage d'informations claires et complètes à tous les niveaux.

- *Ouverture*

Prendre en considération la vision des autres et construire sur ce qui nous rassemble.

Les objectifs

Nous voulons sur le territoire de la Ville de Trois-Rivières:

- Promouvoir, élaborer, acquérir, réaliser et exploiter des immeubles dans le but d'offrir en location des unités résidentielles à des personnes ayant un handicap intellectuel;
- Offrir en location des unités résidentielles à des personnes ayant un handicap intellectuel;
- Développer et offrir des services pour soutenir les activités de la vie quotidienne et domestique en logement, contribuant au développement des habiletés sociales et de l'autonomie et offrant des moyens de contrer la solitude et l'ennui;
- Recevoir des dons, legs et autres contributions de même nature en argent, en valeurs mobilières ou immobilières, administrer de tels dons, legs et contributions; organiser des campagnes de souscription dans le but de recueillir des fonds pour des fins charitables.

Revue de l'année

C'est en janvier 2019 que quatre parents ont entrepris d'évaluer l'opportunité de développer à Trois-Rivières un projet d'appartements à loyer modique avec soutien gradué pour jeunes adultes vivant avec une trisomie 21 ou une autre forme de déficience intellectuelle.

Ce petit groupe de parents a étudié le programme AccèsLogis de la Société d'habitations du Québec. Des rencontres ont eu lieu avec d'autres groupes de parents poursuivant ou ayant réalisé cinq projets d'habitations similaires (Boucherville, Brossard, Joliette, Louiseville, St-Hubert).

En mars, cet exercice a mené à la rédaction des premiers documents décrivant le projet d'habitations et à l'identification des objectifs à poursuivre en 2019-2020 :

- développer un organisme à but non lucratif pour réaliser un projet d'appartements avec soutien gradué;
- obtenir la réservation de dix unités de logement dans le cadre du programme AccèsLogis volet III de la Société d'habitation du Québec;
- obtenir l'adhésion de la Ville de Trois-Rivières à ce projet d'habitations;
- identifier un site pour la construction de l'immeuble et obtenir l'engagement d'un promoteur pour une réalisation clé en main.

Ces objectifs ont été identifiés en tenant compte d'une part des paramètres du programme AccèsLogis, et d'autre part du contexte créé par l'annonce d'un moratoire en mars 2019 sur la disponibilité de nouvelles unités de logement dans le cadre de ce programme. Nous voulions alors déposer une demande de réservation d'unités dans les meilleurs délais. En ce sens, privilégier une réalisation selon la formule clé en main constituait un avantage et nous permettait d'accélérer le développement du dossier.

La poursuite de ces quatre objectifs sous-tend la chronologie des activités et des événements présentés à l'annexe 1.

Développement d'Habitations Logis-vie

Incorporation

Les travaux menés au cours du printemps 2019 ont consisté principalement à développer les règlements généraux de l'organisme, préparer et soumettre la demande de constitution en organisme sans but lucratif.

L'obtention des lettres patentes le 27 mai 2019 a permis d'entreprendre plusieurs démarches officielles, mentionnons la signature des ententes suivantes:

- entente préliminaire avec le GRT Les Habitations Populaires du Québec,
- entente de collaboration avec l'UQTR dans le cadre de la chaire Autodéterminations et handicap,
- entente avec la Fondation la Canopée pour l'ouverture d'un fonds dédié.

En vue de préparer l'assemblée générale de fondation, le conseil d'administration provisoire a procédé au recrutement de nouveaux membres conformément aux règlements généraux. L'assemblée générale de fondation qui a eu lieu le 13 novembre 2019 a permis la formation du conseil d'administration d'Habitations Logis-vie.

Signature visuelle d'Habitations Logis-vie



En juin 2019, les administrateurs s'entendaient sur l'importance d'adopter une signature visuelle pour Habitations Logis-vie. Elle est une gracieuseté d'Alexandre Rouillard, bédéiste, illustrateur, graphiste, et animateur 2D/3D qui l'a créée et a assuré la réalisation des différents logos. Nous tenons à lui transmettre toute notre gratitude.

Selon l'auteur elle évoque la phrase suivante *"Un logement bien à eux, un milieu sécuritaire animé d'un esprit communautaire, soit un milieu de vie qui leur convient"*.

Enregistrement comme organisme de bienfaisance

La reconnaissance d'Habitations Logis-vie comme organisme de bienfaisance par l'Agence du revenu du Canada constitue un élément important pour supporter la sollicitation de dons personnels et faciliter le démarchage auprès de fondations.

En février 2020, Habitations logis-vie déposait sa demande auprès de l'Agence du revenu du Canada (ARC) pour être reconnu comme organisme de bienfaisance. L'étude et le traitement de la demande peuvent prendre jusqu'à 9 mois, nous sommes toujours en attente d'un premier contact de l'ARC.

Présence numérique

Au cours de sa première année, Habitations logis-vie s'est doté d'un site internet et d'une page Facebook afin d'assurer sa visibilité. Ces deux outils sont appelés à jouer un rôle central dans la réalisation de notre plan de financement. Tous les efforts requis ont été déployés à l'interne.

Plan d'affaires et plan de financement

Afin de bien structurer sa démarche projet, Habitations Logis-vie a développé un plan d'affaires qui donne un aperçu de l'organisme, cible les besoins, les produits et services pour les combler, le plan opérationnel pour y arriver et les aspects financiers du projet dont la campagne de financement.

Nous disposons ainsi d'un document synthèse décrivant Habitations Logis-vie et son projet. D'autres documents promotionnels ont aussi été développés pour supporter nos démarches de financement.

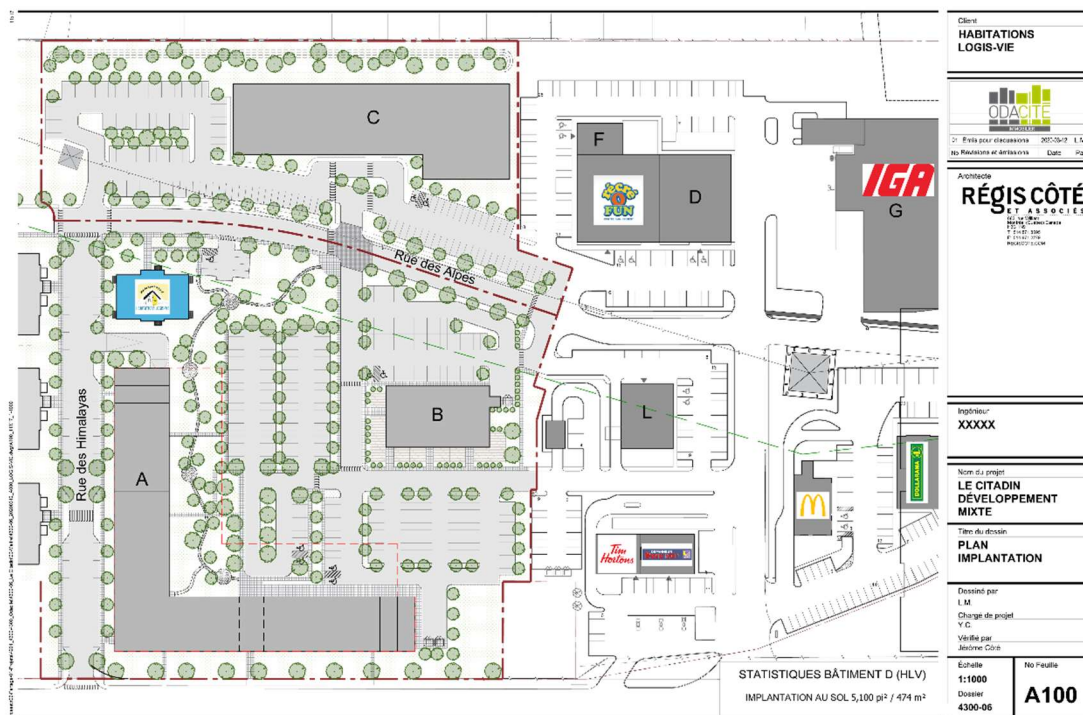
Projet clé en main : Odacité

La clientèle desservie par Habitations Logis-vie est une clientèle avec un bon potentiel d'intégration et de participation sociale, pour autant qu'un contexte favorable soit présent. C'est aussi une clientèle vulnérable aux abus d'ordre psychologique, physique et économique, et pour Habitations Logis-vie mettre tout en œuvre pour l'en préserver constitue une priorité.

Le site et le promoteur retenu pour le projet rencontrent à la fois des critères d'intégration et de participation sociale, ainsi que des critères de sécurité et des critères financiers. La réalisation du projet selon la formule clé en main requiert de démontrer que le coût de réalisation est inférieur au même projet réalisé par appels d'offres. Les critères utilisés sont présentés à l'annexe 2.

Habitations Logis-vie a choisi le projet *Le Citadin* du promoteur Odacité pour la réalisation de son projet d'habitations pour personnes vivant avec une trisomie 21 ou une autre déficience intellectuelle.

L'adhésion du promoteur à une vision d'intégration et de participation sociale concrète dans la communauté constitue un gage de réussite pour la réalisation de cet objectif cher à Habitations Logis-vie.



Réservation d'unités de logement au programme AccèsLogis

Au cours de l'été 2019, avec la collaboration du groupe de ressources techniques *Les Habitations populaires du Québec*, les administrateurs ont préparé la demande de réservation d'unités au programme AccèsLogis volet III auprès de la SHQ.

Le 13 septembre 2019, Habitations Logis-vie déposait sa demande de réservation d'unités auprès de la SHQ.

Le 21 janvier 2020, une réponse favorable de la SHQ, concernant la réservation de dix unités était reçue par Habitations Logis-vie, marquant ainsi le premier jalon, de la réalisation de ce projet d'habitations, un point de décision dans la poursuite du projet.

Support et soutien financier de la Ville de Trois-Rivières

Conscient qu'un tel projet ne peut se réaliser sans le support et le soutien financier de la Ville de Trois-Rivières, les administrateurs ont rencontré les candidats à la mairie au cours de la

campagne électorale en mars 2019. De plus deux rencontres ont eu lieu les 13 mai et 17 juin 2019 avec des représentants de la direction de l'aménagement et du développement urbain et le conseiller municipal M. Pierre Montreuil. Ils ont aussi rencontré et échangé à plusieurs reprises avec la conseillère municipale du secteur où est situé le nouveau quartier Le Citadin, Mme Valérie Renaud-Martin.

Le 19 septembre 2019 une demande d'aide financière était adressée à la Ville de Trois-Rivières. Suite à la réponse favorable de la SHQ en janvier, la Ville adoptait le 17 mars 2020 une résolution officialisant son soutien au projet d'Habitations Logis-vie. La résolution prévoit une subvention directe de 231 000\$, un crédit de taxes sur 5 ans et la participation financière de la Ville au programme Soutien au loyer de la SHQ.

Cette adhésion de la Ville marque le deuxième jalon du projet d'habitations.

À souligner

Conférence de presse

Afin de faire connaître le projet à la communauté trifluvienne, et lancer les premières activités du plan de financement, les administrateurs d'Habitations Logis-vie devaient tenir une conférence de presse le 26 mars en profitant du support de la Ville et de la réservation des unités de logement auprès de la SHQ. À cet effet une stratégie de communication s'appuyant sur plusieurs outils promotionnels a été développée.

Suite aux premières mesures de confinement décrétées le 12 mars, avec le début de la pandémie de COVID-19, cette activité a dû être annulée et reportée à une date ultérieure.

Sollicitation des cabinets ministériels

En février 2020, certains cabinets ministériels ont été sollicités afin d'obtenir une subvention non récurrente provenant des budgets discrétionnaires pour marquer leur appui au projet. Rapidement, le ministre de l'Emploi, de la Solidarité sociale et du Travail, monsieur Jean Boulet, a versé un montant de 1 000 \$ en appui au projet. La ministre de la Santé et des Services sociaux, madame Danielle McCann a versé un montant de 20 000\$.

Contributions bénévoles

Plusieurs personnes ont accepté de nous offrir leur aide de façon bénévole : Alexandre Rouillard pour la création et la réalisation de notre signature visuelle, Michel Boutet et Gaétan Lamy pour le volet touchant l'offre de service d'Habitations Logis-vie, Marie Lessard de Cible Solutions et Pascal Lépine de la firme Atypik pour la réflexion sur notre positionnement stratégique en regard de la COVID-19, Bernard Millette pour ses réflexions concernant notre plan de financement.

Entente de collaboration avec l'UQTR

En juillet 2019, Habitations Logis-vie signait une entente de collaboration, plus spécifiquement sur les thématiques du logement, de l'autodétermination, de la qualité de vie, de la participation sociale, et ce, de façon à accroître la participation citoyenne et la qualité des soutiens offerts aux personnes présentant une déficience intellectuelle.

Journées Innovation 'Autodétermination et handicap'

Les 9 et 10 octobre 2019 avait lieu les journées innovations organisées par la chaire Autodétermination et Handicap de l'UQTR à l'initiative de Martin Caouette, professeur et responsable de la chaire. Deux représentants d'Habitations Logis-vie participaient à ces journées afin de réseauter avec différents intervenants intéressés par l'accessibilité au logement des personnes vivant avec un handicap.

Fondation Mirella et Lino Saputo

Des administrateurs d'Habitations Logis-vie ont participé à un exercice de réflexion de la Fondation Mirella et Lino Saputo sur l'habitation des personnes âgées et des personnes handicapées au Québec.

Un bilan positif

Au cours de l'année écoulée, Habitations Logis-vie a été en mesure d'établir plusieurs collaborations avec plusieurs partenaires institutionnels et non institutionnels.

- La Société d'habitation du Québec (SHQ) par son programme AccèsLogis volet III qui servira de cadre à la réalisation du projet immobilier. La contribution financière de la SHQ est déterminée par les paramètres du programme.
- La Ville de Trois-Rivières supporte le projet en accordant une aide financière et un crédit de taxes foncières sur 5 ans.
- Le promoteur immobilier Odacité assurera la construction de l'immeuble sous la formule clé en main dans le tout nouveau quartier *Le Citadin* où des commerces et services de proximité seront présents.
- Le groupe de ressources techniques *Les Habitations populaires du Québec* assiste Habitations Logis-vie dans la réalisation du volet construction et la collaboration avec la SHQ.
- La chaire Autodétermination et handicap de l'UQTR conseillera Habitations Logis-vie sur les meilleures pratiques en matière de technologies adaptées et d'intégration des personnes vivant avec une déficience intellectuelle dans la communauté.

- Le CIUSSS-MCQ collabore au projet par son expertise professionnelle en réadaptation. Son rôle de soutien aux projets résidentiels est appelé à évoluer au cours des prochaines années.
- La Fondation La Canopée a créé un fonds dédié afin de soutenir une campagne de financement de l'organisme pendant que Habitations Logis-vie est en attente de sa reconnaissance comme organisme de bienfaisance par l'Agence du revenu du Canada.
- Les bénévoles dont la contribution rend possible la réalisation du projet d'Habitations Logis-vie.

Habitations Logis-vie dispose avec un plan d'affaires, un plan de financement, des documents promotionnels et une plateforme numérique, des outils qui lui permettront d'atteindre ses objectifs pour 2020-2021.

Résultats financiers

Le tableau qui suit présente les résultats financiers au 31 mars 2020.

Habitations Logis-Vie

RÉSULTATS Exercice clos le 31 mars 2020

	<u>2020</u>
Produits	
Subventions	21 000 \$
	21 000 \$
Charges	
Frais de constitution	254 \$
Frais de bureau	163 \$
Formation	100 \$
Frais d'impression	100 \$
Frais bancaires	26 \$
	643 \$
Excédent des produits sur les charges	20 357 \$

Le rapport financier annuel complet est présenté à l'annexe 3.

Les revenus au cours de l'année sont constitués d'une première subvention discrétionnaire de 1 000\$ du ministre Jean Boulet pour aider au démarrage du projet, et d'une subvention discrétionnaire d'un montant de 20 000\$ de la ministre Danielle McCann décidée en mars et reçue en juin 2020.

Les dépenses de 643\$ ont été rendues possibles par une avance de fonds sans intérêts des administrateurs.

Perspectives et risques d'affaires

Dans un contexte COVID-19 où toute la planète est ébranlée tant au plan sanitaire qu'au plan économique, les difficultés sont grandes pour plusieurs personnes. Le projet d'Habitations Logis-vie devra trouver une place dans l'espace québécois de la philanthropie pour pouvoir se réaliser dans le respect des besoins immenses et de la capacité à donner de ceux qui le peuvent.

Malgré le besoin légitime d'hébergement de ces jeunes adultes trisomiques ou vivant avec une déficience intellectuelle dans un modèle adapté à eux, l'imagination, la créativité et la solidarité devront se déployer pour faire avancer ce projet.

L'incertitude engendrée par la COVID-19 va nous obliger à faire preuve d'agilité et d'innovation pour réunir le financement manquant pour la réalisation de notre projet. Plusieurs des activités envisagées lors de l'élaboration de ce plan ne sont plus possible aujourd'hui, et on ne peut prévoir quand elles le redeviendront.

Une réflexion pour adapter notre plan de financement à une nouvelle réalité est en cours et nous sommes aussi à l'affût d'initiatives originales déployées par d'autres organismes. Le développement de réseaux de contacts et une présence numérique apparaissent comme des incontournables dans le contexte actuel de pandémie.

Par ailleurs, pour financer les services de soutien inclus à notre projet, de nouvelles opportunités semblent se dessiner. L'inclusion, dans le budget 2020-2021 du ministère de la Santé et des Services sociaux, de crédits dédiés au développement de nouvelles solutions résidentielles pour les personnes vivant avec un handicap pourrait constituer une de ces opportunités.

Habitations Logis-vie va poursuivre en 2020-2021 la réalisation du projet d'habitations pour les jeunes adultes vivant avec une trisomie 21 ou une autre déficience intellectuelle. Les principaux éléments de son plan d'actions sont les suivants:

- La signature d'une entente de principe avec le promoteur immobilier ODACITÉ;
- La préparation du dossier en vue de l'engagement conditionnel avec la Société d'habitation du Québec, incluant le développement du concept d'appartements avec soutien et l'élaboration des premiers plans architecturaux;
- La révision du plan de financement, le démarchage des grandes entreprises et des fondations, la réalisation de la campagne 2020 de sollicitation de dons personnels les Émissaires de Logis-vie, et lancement d'autres axes du plan de financement pour recueillir la contribution du milieu;
- L'amorce des discussions avec le CIUSSS-MCQ pour la reconnaissance de l'offre de service d'Habitations Logis-vie;

- L'amélioration de la gouvernance de l'organisme par la mise en place de politiques et directives simples et claires pour appuyer son développement.

Un programme chargé et stimulant !

Gouvernance

Conseil d'administration

Le conseil d'administration d'Habitations Logis-vie a tenu sept rencontres au cours de sa première année d'opération. Il y a eu quatre séances du comité provisoire avant l'assemblée de fondation tenue le 13 novembre 2020. Par la suite le conseil s'est réuni à trois reprises au cours de l'année financière se terminant le 31 mars 2020.

Des rencontres de travail ont été tenues pour permettre de faire avancer plusieurs dossiers dont ceux du plan d'affaires et de la stratégie de financement, le site internet.

Au cours de ces séances du conseil d'administration 18 résolutions ont été adoptées. Elles concernent :

- L'adoption des règlements d'Habitations Logis-vie,
- La tenue de registres;
- La signature d'une entente préliminaire avec le groupe de ressources techniques *Les Habitations populaires du Québec*;
- La signature d'une entente préliminaire avec le promoteur Odacité;
- La signature d'une entente avec l'UQTR et sa chaire Autodétermination et handicap;
- L'accueil de nouveaux membres et de nouveaux administrateurs;
- La tenue de l'assemblée de fondation;
- Le dépôt de la demande de reconnaissance comme organisme de bienfaisance auprès le l'Agence du revenu du Canada.

Outil de planification et de suivi des activités

Le conseil d'administration d'Habitations Logis-vie a pris la décision d'utiliser un outil de planification et de suivi des activités qui doivent être menées pour réaliser le projet. Un projet comme celui que mène Habitations Logis-vie comporte de multiples facettes, qu'il s'agisse de la construction comme telle, du développement des services ou encore du financement du projet, les buts et les tâches sont nombreux et doivent être soumis à un calendrier rigoureux et à un suivi régulier. Son choix s'est tourné vers Click-up un outil simple et peu dispendieux.

Description du membership

Habitations Logis-vie compte deux (2) catégories de membres, soit :

Membre régulier :

Un parent d'une personne vivant avec une trisomie 21 ou une autre déficience intellectuelle (moyenne ou légère). Il ne peut y avoir plus de deux membres réguliers pour une même personne vivant avec une trisomie 21 ou une autre déficience intellectuelle.

Membre associé :

Toute personne n'ayant aucun lien de parenté avec un membre régulier, partageant la mission et les objectifs de la corporation, ayant ou désirant travailler à la réalisation de ces objectifs et qui en fait la demande au conseil d'administration.

Les membres doivent respecter les conditions d'admission suivantes :

- Être acceptés par le conseil d'administration;
- S'engager à respecter les règlements, les objectifs et les politiques de la corporation.

Pour exercer leurs droits et privilèges, les membres admis doivent procéder à leur inscription annuelle selon les modalités établies par le conseil d'administration pour la catégorie de membre à laquelle ils appartiennent.

Membres du conseil d'administration

Le conseil d'administration d'Habitations Logis-vie est composé de cinq membres élus pour un mandat de deux ans selon les statuts d'Habitations Logis-vie.

Guy Caron, président

Guy Caron est père d'un jeune homme ayant une trisomie 21. Il est détenteur d'un baccalauréat en sciences agronomiques et d'une maîtrise en administration publique. Il a œuvré comme gestionnaire dans l'administration publique québécoise pendant plus de 20 ans.

Son implication bénévole s'est manifestée au fil des ans notamment par sa participation au conseil d'administration du Centre de réadaptation en déficience intellectuelle et troubles du spectre de l'autisme pour la Mauricie et le Centre-du-Québec entre 1995 et 2000. Il en a, en outre, assumé la présidence en 1999-2000.

Michel Dostie, vice-président

Michel Dostie est père d'un jeune adulte vivant avec une trisomie 21. Il a obtenu en 1988 un doctorat en génie mécanique de l'Université de Sherbrooke. Chercheur au Laboratoire des

technologies de l'énergie d'Hydro-Québec (LTE) de 1988 à 2008 en utilisation de l'énergie, M. Dostie a été de fin 2008 à fin 2015 le gestionnaire responsable du LTE situé à Shawinigan et dont le mandat est d'innover pour améliorer la performance énergétique des clients d'Hydro-Québec.

M. Dostie a siégé au conseil d'administration du Centre de réadaptation en déficience intellectuelle et troubles envahissants du développement de la Mauricie et du Centre-du-Québec de 1996 à 2015 à titre d'administrateur et de vice-président.). M. Dostie siège actuellement au conseil d'administration du CIUSSS-MCQ depuis 2015 où il est membre du Comité de vérification, du Comité de gouvernance et d'éthique et du Comité sur la responsabilité populationnelle.

Nathalie Nociti, administratrice

Nathalie Nociti est mère de deux garçons dont un qui a une trisomie 21. Elle est membre du regroupement pour la trisomie 21 et s'est impliquée dans des événements pour l'association de Parents d'Enfants Trisomiques-21 Lanaudière. Elle a travaillé en dentisterie en tant qu'assistante dentaire pendant 27 ans et est actionnaire immobilière dans une clinique dentaire.

Marlène Sirois, administratrice

Marlène Sirois, est mère de 3 enfants dont un jeune homme de 29 ans qui a une trisomie 21. Elle est détentrice d'un baccalauréat en sciences comptables de l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) en 2002 et d'un titre professionnel CPA depuis 2008. Mme Sirois est actuellement directrice générale d'une résidence pour personnes retraitées au sein du réseau Chartwell. Elle a occupé plusieurs postes dans cette industrie dont la direction régionale des opérations de la région de Québec et Saguenay ainsi que la direction des opérations de l'est du Québec. Elle œuvre auprès d'une clientèle des aînés et met tous ses talents au profit du mieux-être de nos aînés et ce, depuis 17 ans. Mme Sirois a siégé au sein de plusieurs organismes dont le Conseil d'administration des Olympiques Spéciaux du Québec section locale du Saguenay-Lac-St-Jean comme trésorière et de l'Association des personnes handicapées du Saguenay (ADHIS) comme administratrice.

Richard Wilson, trésorier

Aujourd'hui retraité et professeur associé au département des sciences comptables de l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR), Richard Wilson est détenteur d'une maîtrise en sciences comptables (1991) et du titre professionnel CPA depuis 1986. Il a été l'emploi de l'UQTR à titre de professeur au Département des sciences comptables pendant plus de 30 ans, dont 15 ans à titre de professeur titulaire. Il a eu le privilège d'assumer des fonctions d'administration pédagogique pendant plus de 20 ans, de siéger à la Commission des études pendant 5 ans, et de participer à de nombreux comités internes et externes. À titre de directeur des programmes.

M. Wilson a siégé au conseil d'administration du Centre de réadaptation en déficience intellectuelle et troubles envahissants du développement de la Mauricie et du Centre-du-Québec de 1996 à 2015 à titre d'administrateur et de président du comité d'audit (2001-2015).

Annexe 1 - Ligne du temps 2019-2020

Habitations Logis-vie – Événements et activités

Janvier 2019

- Des parents de jeunes adultes trisomiques ont le projet de permettre à ceux-ci de demeurer dans des appartements supervisés.

Février, Mars 2019

- La vision du projet se développe, 5 projets d'habitations réalisés ou en cours de réalisation sont visités (Boucherville, Brossard, Joliette, Louiseville, St-Hubert). Développement des premiers documents de présentation du projet.

Avril 2019

- Familiarisation avec le programme AccèsLogis volet III de la Société d'habitation du Québec (SHQ), et du rôle de la Ville de Trois-Rivières et du CIUSSS-MCQ dans ce type de projet.
- Rencontre avec le CIUSSS-MCQ pour présenter le projet et obtenir leur appui.
- Rencontres avec les candidats à la mairie de Trois-Rivières et la conseillère municipale du quartier. Rencontres et discussions avec des Groupes de ressources techniques (GRT).

Mai 2019

- Habitations Logis-vie obtient ses lettres patentes du Registraire des entreprises du Québec.
- Choix du GRT pour nous appuyer dans la réalisation du projet et assurer l'interface avec la SHQ.
- Rencontre du président du comité de logement social de la Ville de Trois-Rivières.
- Rencontre avec un promoteur immobilier pour la réalisation d'un projet clé en main.
- Obtention des lettres patentes d'Habitations Logis-vie.
- Rencontre avec l'attachée politique du ministre Jean Boulet.

Juin 2019

- Tenue de la réunion d'organisation (1er CA). Nomination des officiers. Adoption des règlements. Ouverture du compte bancaire. Signature de l'entente préliminaire avec le GRT.
- Deuxième rencontre avec le promoteur immobilier.
- Deuxième rencontre avec le comité de logement social de la Ville de Trois-Rivières.
- Rencontre avec le directeur de la Fondation La Canopée.
- Rencontre avec le directeur de la Caisse populaire de Trois-Rivières.
- Rencontre pour l'élargissement du noyau.
- Entente préliminaire conclue avec le groupe de ressources techniques Les Habitations populaires du Québec.
- Le promoteur Odacité accepte de s'impliquer dans le projet.

Juillet 2019

- Signature d'une entente de collaboration avec la chaire Autodétermination et handicap de l'UQTR.
- Accueil de deux nouveaux membres et nomination d'un nouvel administrateur.
- Rencontre avec S. Leblanc du ROP Mauricie pour une éventuelle reconnaissance comme organisme communautaire.
- Rencontre de travail avec le promoteur et le GRT pour discuter des coûts de construction et de réalisation du projet.
- Discussion sur les stratégies de financement pour l'obtention de la contribution du milieu.
- Initiatives préliminaires pour mettre en place certains moyens de financement.
- Évaluation du besoin et préparation du formulaire P1A de la SHQ

Août 2019

- Rencontre avec la Ministre Sonia Lebel.
- Obtention d'une déclaration d'intérêt d'une vingtaine de familles à l'égard du projet.
- Préparation des dossiers pour dépôt à la SHQ et à la Ville de Trois-Rivières.

Septembre 2019

- Finalisation des dossiers et dépôt de la demande d'inscription au Programme AccèsLogis Québec.
- Dépôt du dossier de demande d'aide financière auprès de la Ville de Trois-Rivières.

Janvier 2020

- La SHQ confirme la réservation de dix unités de logement pour le projet immobilier d'Habitations Logis-vie.

Février 2020

- Une demande de reconnaissance comme organisme de bienfaisance est déposée auprès de l'Agence du revenu du Canada.

Mars 2020

- Une résolution du conseil municipal de la Ville de Trois-Rivières confirme son support au projet et son engagement financier.
- Signature d'une entente avec la Fondation La Canopée pour l'ouverture d'un fonds dédié.

Annexe 2 - Critères de choix du site

Habitations Logis-vie

Critères de choix du site

Projet d'habitation avec soutien adapté pour personnes vivant

avec une trisomie 21 ou une autre déficience intellectuelle

La clientèle desservie par Habitations Logis-vie est une clientèle avec un bon potentiel d'intégration et de participation sociale, pour autant qu'un contexte favorable soit présent. C'est aussi une clientèle vulnérable aux abus d'ordre psychologique, physique et économique, et pour Habitations Logis-vie mettre tout en œuvre pour l'en préserver constitue une priorité. Le cadre financier dans lequel Habitations Logis-vie devra réaliser ce projet est restreint et requiert l'apport d'argent publique. Le projet doit donc se réaliser avec efficience et efficacité.

Pour cela nous avons convenu de réaliser un projet qui rencontre à la fois des critères d'intégration et de participation sociale, des critères de sécurité et des critères financiers.

Critères facilitant l'intégration et la participation sociale

- Environnement stable et accueillant ;
- Sentiment d'appartenance à une communauté ;
- Proximité des services (épicerie, pharmacie, transports en commun, etc.) ;
- Le fait de pouvoir rencontrer et parler aux gens dans la communauté ;
- Possibilité de stage et de travail dans le secteur d'habitation (commerces de proximité).

Critères de sécurité

- Environnement avec faible indice de criminalité ;
- Environnement immédiat avec faible débit de circulation automobile.

Critères financiers

- Viabilité financière du projet selon les critères de la Société d'habitation du Québec;
- Préférence pour un projet clé en main (limitation des coûts).

Après discussions, recherches et réflexions, Habitations Logis-vie choisit le projet *Le Citadin* du promoteur Odacité pour la réalisation de son projet d'habitations pour personnes vivant avec une trisomie 21 ou une autre déficience intellectuelle.

L'adhésion du promoteur à une vision d'intégration et de participation sociale concrète dans la communauté constitue un gage de réussite pour la réalisation de cet objectif cher à Habitations Logis-vie.

Le concept du site *Le Citadin* favorise un cadre d'intégration à dimension humaine par la vie de quartier, le commerce de proximité et les déplacements à pied. De plus, plusieurs de ces commerces pourront devenir des lieux potentiels d'emploi pour ces jeunes adultes vivant avec une trisomie 21 ou une autre déficience intellectuelle.

Enfin, nous croyons que la réalisation du projet dans ce nouveau quartier favorisera l'intégration et une participation sociale réelle pour une vie à part entière.

Annexe 3 - Rapport financier annuel

HABITATIONS LOGIS-VIE

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

31 mars 2020

ÉTATS FINANCIERS

Résultats	3
Évolution de l'actif net	4
Bilan	5
Flux de trésorerie	6
Notes complémentaires	7

2020

Produits

Subventions

21 000 \$

21 000 \$

Charges

Frais de constitution

254 \$

Frais de bureau

163 \$

Formation

100 \$

Frais d'impression

100 \$

Frais bancaires

26 \$

643 \$

Excédent des produits sur les charges

20 357 \$

	Affecté Immobi- li- sations	Non Affecté	Total 2020
Solde au début de l'exercice	- \$	- \$	- \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges		20 357 \$	20 357 \$
Solde à la fin de l'exercice	<u>- \$</u>	<u>20 357 \$</u>	<u>20 357 \$</u>

2020

Actif

Actif à court terme

Encaisse

1 014 \$

Subvention à recevoir

20 000 \$

21 014 \$

Passif

Passif à court terme

Avances des administrateurs

657 \$

Actif net

Actif net grevé d'affectations internes

- \$

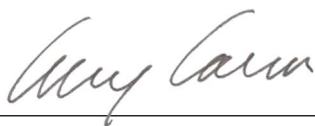
Non affecté

20 357 \$

20 357 \$

Total du passif et de l'actif net

21 014 \$



Guy Caron (Président)



Richard Wilson (Trésorier)

Habitations Logis-Vie**FLUX DE TRÉSORERIE**
Exercice clos le 31 mars 2020

	<u>2020</u>
Activités de fonctionnement	
Excédent des produits sur les charges	20 357 \$
Variation nette des éléments hors caisse liés au fonctionnement	
Subvention à recevoir	(20 000) \$
Créditeurs	657 \$
	(19 343) \$
	1 014 \$
Activités d'investissement	-
Augmentation (diminution de la trésorerie)	1 014 \$
Trésorerie du début	- \$
Trésorerie de la fin	1 014 \$

1. Statuts constitutifs et nature des activités

L'Organisme a été constitué par lettres patentes le 27 mai 2019 suivant la troisième partie de la Loi sur les compagnies de la province de Québec. Habitations Logis-vie est un organisme sans but lucratif fondé par des parents de personnes vivant avec une trisomie 21 ou une autre déficience intellectuelle. Il a essentiellement pour raison d'être de permettre à des adultes vivant avec une trisomie 21 ou avec une autre déficience intellectuelle d'accéder à un logement adapté à leurs besoins et de vivre dans un milieu de vie sécuritaire et intégré à la communauté.

2. Principales méthodes comptables

L'Organisme applique les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du Manuel des CPA Canada - Comptabilité.

Estimations comptables

La préparation des états financiers selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif oblige la direction à faire des estimations et à poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs et sur les informations présentées au sujet des actifs et des passifs éventuels à la date de clôture ainsi que sur les montants des produits et des charges de l'exercice. Les chiffres réels pourraient différer de ces estimations.

Constatation des produits

L'Organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les produits autres que les apports sont comptabilisés lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Apports reçus sous forme de services

Les bénévoles consacrent du temps à aider l'Organisme à assurer la prestation de ses services. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

2. Principales méthodes comptables (suite)

Instruments financiers

Risque de marché

L'Organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe et à taux d'intérêt variable. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent la société à un risque de juste valeur et ceux à taux variable à un risque de flux de trésorerie.

Risque de liquidité

L'Organisme considère qu'il dispose de facilités de crédit afin de s'assurer d'avoir des fonds suffisants pour répondre à ses besoins financiers courants et à plus long terme, et ce, à des coûts raisonnables.

Juste valeur

La valeur comptable des instruments financiers à court terme se rapproche de leur juste valeur à cause de leur réalisation prochaine.

3. Subventions

Ministère de la santé et des services sociaux	20 000,00 \$
Député de Trois-Rivières	1 000,00 \$
Total	21 000,00 \$

4. Avances des administrateurs

Avances sans intérêt. Certains administrateurs ont avancé les fonds nécessaires au démarrage de l'Organisme.